

# RÈGLEMENT

## Critère d'annotation :

Il sera jugé :

- La diversité dans le choix des végétaux
- L'entretien et la propreté du fleurissement
- L'originalité et les associations proposées (objet, paillage, tuteurage...)
- La cohérence et l'harmonie de l'ensemble
- La créativité personnelle

## Passage de la commission :

Les deux passages se dérouleront entre le 15 juillet et 15 septembre.

## Attribution des prix :

Pour l'ensemble des participants, il vous sera donc attribuer les mentions suivantes :

Prix « <b>Marina</b> »	1 bon d'achat de 150 euros
Prix « <b>Coup de cœur</b> »	1 bon d'achat de 120 euros
Mention « <b>Très bien</b> »	1 bon d'achat de 80 euros
Mention « <b>Bien</b> »	1 bon d'achat de 60 euros

Pour récompenser tous les participants, un bon d'achat d'une valeur de 30 euros sera remis.